



Société
canadienne
du cancer

Le mélanome, le plus mortel des cancers de la peau, est en progression

28 mai 2014

TORONTO -

Selon un rapport sur les cancers de la peau publié aujourd'hui, le mélanome est l'un des cancers qui progressent le plus rapidement au Canada; les Canadiens doivent donc mieux se protéger contre les dommages causés par les rayons ultraviolets (UV). La Société canadienne du cancer a fait paraître aujourd'hui les *Statistiques canadiennes sur le cancer 2014*, en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada et Statistique Canada.

Le cancer de la peau, y compris le mélanome, est l'un des cancers les plus facilement évitables. Le principal facteur de risque est la surexposition aux rayons UV du soleil ou d'autres sources, par exemple les lits de bronzage. Environ 90 % des mélanomes sont causés par les rayons UV.

« Les taux d'incidence et de mortalité associés au cancer de la peau progressent, et il faut cibler davantage cette maladie afin de chercher des solutions pour nous attaquer plus efficacement à cet important problème de santé publique, affirme le Dr Prithwish De, épidémiologiste à la Société canadienne du cancer. On peut très souvent prévenir le cancer de la peau en se protégeant mieux du soleil et en évitant les lits de bronzage. »

Le cancer de la peau est le cancer le plus fréquent au Canada; en 2014, environ 6500 mélanomes et quelque 76 100 cancers de la peau autres que le mélanome seront diagnostiqués. Le mélanome est le plus mortel des cancers de la peau; environ 1050 Canadiens en mourront cette année.

Les taux d'incidence et de mortalité de nombreux types de cancers sont à la baisse au Canada, mais il en va tout autrement du mélanome. En effet, selon le rapport le plus récent, qui recense les taux de mélanome depuis 1986, ce cancer a connu une progression appréciable tant chez les hommes que chez les femmes.

La protection solaire au Canada

En dépit des appels à la protection, deux sondages nationaux sur l'exposition au soleil et les habitudes de protection menés au cours des deux dernières décennies révèlent que les Canadiens passent plus de temps au soleil sans se protéger adéquatement.

Ainsi, de 1996 à 2006, la proportion d'adultes qui se prélassaient deux heures ou plus au soleil estival pendant leurs temps libres a augmenté, et ces personnes étaient plus



susceptibles de s'exposer au soleil pendant au moins deux heures pendant leurs vacances. Or, cette exposition accrue au soleil ne s'accompagnait pas d'une hausse correspondante de la proportion d'adultes faisant usage d'une des formes de protection solaire recommandées. En fait, les Canadiens qui affirmaient porter vêtements protecteurs et chapeau étaient considérablement moins nombreux en 2006 que 10 ans plus tôt. De même, moins d'adultes avaient entendu parler de l'indice UV ou en prenaient connaissance, outil pourtant essentiel au choix de la stratégie de protection.

« Nous constatons avec inquiétude que les Canadiens passent plus de temps sous le soleil sans protection adéquate, déplore le Dr Robert Nuttall, directeur des politiques de lutte contre le cancer à la Société canadienne du cancer. Les résultats du sondage nous rappellent que les organismes voués à la santé telle la Société canadienne du cancer ont un rôle important à jouer et doivent encourager les Canadiens à se protéger contre les rayons UV. »

Facteurs de risque et prévention

Le principal facteur de risque du cancer de la peau est l'exposition aux rayons UV du soleil ou d'autres sources, par exemple les lits de bronzage.

Les lits de bronzage sont des appareils à rendement élevé qui émettent un rayonnement UV intense conçu pour produire rapidement un hâle foncé. On a montré que la puissance du rayonnement émis était plusieurs fois supérieure à celle de la lumière naturelle émanant du soleil l'été, en mi-journée. L'Organisation mondiale de la Santé classe les lits de bronzage dans la catégorie des carcinogènes connus pour l'être humain. Selon les études, les gens qui ont commencé à utiliser des appareils de bronzage artificiels avant l'âge de 35 ans ont 59 % plus de risque de souffrir d'un mélanome.

Des expositions intermittentes, intenses et nombreuses aux rayons UV, surtout pendant l'enfance, augmentent le risque de mélanome. Ainsi, ce dernier est au moins deux fois plus élevé chez les personnes au teint clair (surtout celles dont la peau brûle facilement et bronze difficilement), aux cheveux roux ou porteuses de grains de beauté multiples ou atypiques. Par ailleurs, on estime que les personnes qui attrapent cinq coups de soleil ou plus pendant l'enfance et l'adolescence seront exposées à un risque de mélanome deux fois plus élevé au cours de leur vie. Les antécédents familiaux de mélanome ou la survenue d'un mélanome chez un parent du premier degré multiplient par deux à quatre le risque de mélanome. Enfin, le risque de mélanome est plus grand chez les personnes ayant déjà souffert d'un mélanome ou d'un cancer de la peau autre que le mélanome.

« La bonne nouvelle, c'est qu'on peut se protéger facilement contre les rayons UV », fait observer le Dr Nuttall.

Voici quelques stratégies de prévention :

- Évitez les activités extérieures entre 11 h et 16 h, surtout le printemps, l'été et l'automne, lorsque l'indice UV est généralement de 3 ou plus.



- Réduisez le temps consacré aux activités extérieures sous le soleil de midi.
- Recherchez les endroits ombragés.
- Portez des vêtements protecteurs, un chapeau à large bord et des lunettes de soleil.
- Appliquez un écran solaire conformément au mode d'emploi, sur toutes les parties du corps qui ne sont pas protégées par vos vêtements.
- N'utilisez pas les appareils de bronzage artificiel.

Coût du cancer de la peau pour l'économie canadienne

Selon les estimations les plus récentes*, le cancer de la peau représente un fardeau économique de 532 millions de dollars par année au Canada. Au total, 83,4 % de cette somme est imputable au mélanome et le reste, aux deux principaux types de cancers de la peau autres que le mélanome (CPAM), soit le carcinome basocellulaire (CBC, 9,1 %) et le carcinome spinocellulaire (CSC, 7,5 %). On estime que le fardeau économique du cancer de la peau grimpera à 922 millions de dollars par année d'ici à 2031; le CBC et le CSC représenteront une proportion de plus en plus importante des coûts.

Incidence et mortalité liées au mélanome : tendances

Le mélanome représente environ 3 % des nouveaux cas de cancer. Bien qu'il soit le plus mortel des cancers de la peau, le mélanome n'est responsable que de 1,4 % environ de l'ensemble des décès par cancer, et ce, en raison du pronostic favorable qu'amène la détection précoce.

L'incidence du mélanome a augmenté de manière appréciable chez les hommes et les femmes au Canada au cours des 25 dernières années. Le taux de mortalité est lui aussi à la hausse : seuls les décès par cancer du foie chez l'homme et par cancer du poumon chez la femme ont connu une progression plus importante.

- Un Canadien sur 59 sera atteint d'un mélanome pendant sa vie et un (1) sur 240 mourra de cette maladie. Chez les hommes, le taux d'incidence a progressé de 2 % par année entre 1986 et 2010, passant de 9 à 15 cas pour 100 000. Quant au taux de mortalité, il a grimpé de 1,2 % par année.
- Une Canadienne sur 73 sera atteinte d'un mélanome pendant sa vie et une (1) sur 395 mourra de cette maladie. Chez les femmes, le taux d'incidence a progressé de 1,5 % par année entre 1986 et 2010, passant de 8 à 12 cas pour 100 000. Quant au taux de mortalité, il a grimpé de 0,4 % par année.



Cancer de la peau autre que le mélanome (CPAM)

Au moins 30 % des nouveaux cas de cancer au Canada sont des CPAM; cependant, on ne dispose pas d'une estimation en bonne et due forme du fardeau réel de ce type de cancer, parce que, contrairement au mélanome, il n'est pas signalé systématiquement aux fins de surveillance du cancer. Il existe deux sous-types de CPAM : environ 80 % des CPAM sont des carcinomes basocellulaires (CBC) et 20 %, des carcinomes spinocellulaires (CSC). Le CBC a l'habitude d'évoluer lentement, tandis que le CSC a tendance à être plus agressif et est susceptible de se propager à d'autres parties du corps. Les facteurs de risque et les moyens de prévention sont les mêmes que pour le mélanome.

Recommandations du rapport

Pour contrer la hausse des taux d'incidence et de mortalité associés au cancer de la peau, les Canadiens doivent prendre les mesures suivantes :

- prendre des précautions sous le soleil; et
- ne pas utiliser les appareils de bronzage artificiels.

Tous les intervenants doivent s'engager à long terme dans la voie de la prévention afin que ce cancer touche moins de Canadiens et que les personnes atteintes soient plus nombreuses à y survivre.

Points saillants – *Statistiques canadiennes sur le cancer 2014*

- Le cancer demeure la première cause de mortalité au Canada.
- Depuis les 30 dernières années, le taux de mortalité de tous les cancers confondus est à la baisse chez les hommes et les femmes dans la plupart des groupes d'âge.
- Le taux de mortalité de la plupart des cancers n'a pas connu de hausse appréciable au cours de la dernière décennie, et ce, tant pour les hommes que pour les femmes, sauf dans le cas du cancer du foie chez les deux sexes et du cancer du poumon chez les femmes.
- Le taux de survie relative à cinq ans, rectifié selon l'âge, de tous les cancers confondus était de 63 % pour la période 2006-2008, soit une amélioration par rapport au taux de 56 % enregistré pour la période 1992-1994.
- On estime qu'il y aura 191 300 nouveaux cas de cancer (exclusion faite de 76 100 cas de cancer de la peau autre que le mélanome) et 76 600 décès dus au cancer au Canada en 2014.



Société
canadienne
du cancer

- On observe généralement une stabilisation des taux (rectifiés selon l'âge) pour les nouveaux cas et une diminution des taux pour les décès. Cependant, le nombre de nouveaux cas de cancer et de décès par cancer continue de croître à mesure que la population canadienne augmente et vieillit. Au total, 52 % des cas nouvellement diagnostiqués seront des cancers de quatre types, à savoir poumon, sein, prostate et colorectal.

« Nous sommes nombreux à avoir été touchés d'une manière ou d'une autre par le cancer sous toutes ses formes. De concert avec nos partenaires, nous encourageons les Canadiens à adopter de saines habitudes de vie, déclare la ministre de la Santé, Rona Ambrose. À titre individuel, nous devons faire ce que nous pouvons pour nous protéger, c'est-à-dire éviter de nous exposer au soleil, bien manger, mener une vie active et ne pas fumer. »

Le rapport des *Statistiques canadiennes sur le cancer 2014* est préparé grâce à la collaboration de la Société canadienne du cancer, de l'Agence de la santé publique du Canada, de Statistique Canada ainsi que des registres du cancer provinciaux et territoriaux.

* Partenariat canadien contre le cancer. *Fardeau économique du cancer de la peau au Canada : Situation actuelle et projections*, Rapport final : PCCC, 26 février 2010.

Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer est un organisme bénévole national, à caractère communautaire, dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer. Grâce à nos donateurs et à nos bénévoles, la Société est l'organisme qui a le plus d'impact, sur le plus de cancers, dans le plus de collectivités au Canada. Forts des progrès réalisés, nous travaillons avec les Canadiens afin de changer le cancer pour toujours. Pour plus d'information, visitez cancer.ca ou appelez sans frais notre Service bilingue d'information sur le cancer au 1 888 939-3333 (ATS 1 866 786-3934).